Le 21 novembre 2014

Coordonnés député

Cher(e) député(e),

Comme une grande majorité de citoyens du Québec, je suis très inquiet des conséquences d’une réforme comme celle proposée dans le projet de loi 10. À la lecture de différents mémoires et d’articles publiés dans les médias, j’ai constaté un large consensus quant aux inquiétudes que suscite le projet du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Malgré ces inquiétudes, la plupart des gens qui se sont prononcés sont d’accord avec l’idée de revoir le système de santé et de services sociaux. Le problème se situe plutôt dans la façon de faire et les délais pour y arriver. On leur demande de collaborer à la réorganisation, mais on ne leur permet pas de mettre leur expérience, leurs idées et leurs compétences à contribution dans la recherche de solutions nouvelles.

Mes plus grandes inquiétudes sont :

* L’orientation médicale que prend le projet de loi. Le choix des mots (patients, soins), les discours du ministre, la composition des conseils d’administration des futurs centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS). Cela laisse beaucoup de place aux programmes de santé au détriment des programmes sociaux.
* L’intégration de tous les centres de réadaptation aux mégastructures des CISSS risque de toucher la qualité des services. L’objectif de la réforme de 2003, comme celle de M. Barrette, visait à faciliter le cheminement de toute personne dans le réseau et elle a échoué. Comment une structure encore plus grosse pourrait-elle y arriver?
* La représentation des usagers est fortement diluée dans le projet de loi 10. Un seul comité d’usagers par région ne pourra jamais faire reconnaître les besoins en services de toutes les clientèles et leur présence n’a absolument aucun poids dans la composition des conseils d’administration qui est proposée.
* L’appropriation par le ministre de la Santé et des Services sociaux de nombreux pouvoirs : le rôle de l’état n’est pas de gérer, mais de gouverner.

Les citoyens du Québec comptent sur vous afin que vous représentiez nos voix qui demandent le rejet du projet de loi 10 dans sa forme actuelle et la tenue d’une véritable consultation sur l’avenir de notre réseau de la santé et des services sociaux.

Acceptez l’expression de nos sentiments distingués.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature